



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024

Convocation à la réunion faite le 24 septembre 2024

**PRESENTS :** MM. BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, CHARPIN Christian, DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, RAMOS CAMACHO Marie,

**ABSENTS :** Mr SAMBUIS Xavier (pouvoir à Mr BAUDRAY Fabrice), Mr ARNAUD Marc (pouvoir à Mr DIDIER Guy), JOSSERAND Clara (pouvoir à Mme RAMOS CAMACHO Marie)

Madame DAULIACH Gaëtane a été désignée secrétaire de séance.

**Conseillers en exercice : 11**

**Présents : 08**

**Votants : 11**

| N° Délibération | Thème             | Délibération   | Décision<br>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,   | Vote                                  |
|-----------------|-------------------|--|---|---------------------------------------|
| 2024-45         | Finances locales  | Révision libre de l'attribution de compensation 2024 – reversement de la dotation touristique  | <b>APPROBATION</b> de la révision libre de l'attribution de compensation au titre de l'année 2024 selon le montant précisé ci-avant.<br><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et pour signer tout document se rapportant à ce dossier.   | <b>11 POUR</b><br><b>Votants : 11</b> |
| 2024-46         | Commande publique | Délégation de service public pour la construction, l'aménagement et l'exploitation (luge 4 saisons et tyrolienne à virages) - Approbation du principe de la délégation de service public | <b>APPROBATION</b> du principe de dévolution de l'exploitation du service public de luge « 4 saisons » et de tyrolienne à virages à une S.E.M.O.P. (Société d'Economie Mixte à Opération unique), au moyen d'une convention de délégation de service public.<br><b>MANDAT</b> donné à Monsieur le Maire pour engager toutes les formalités à cet effet, et notamment la procédure de publicité et de recueil des offres selon les modalités prévues par le Code de la Commande Publique, à savoir l'insertion d'un avis d'appel public à concurrence au Journal Officiel de l'Union Européenne, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et dans une publication spécialisée correspondant au secteur économique concerné. | <b>11 POUR</b><br><b>Votants : 11</b> |

|         |                               |  |   |                                 |
|---------|-------------------------------|--|---|---------------------------------|
| 2024-47 |                               | Itinéraires raquettes Saint Sorlin d'Arves   | <p><b>APPROBATION</b> du projet d'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de la Savoie (PDESI 73) des parcours Saint Sorlin d'Arves (<i>Sorlinette, La Balme, la Panoramique et le col de la Croix-de-Fer</i>) reportés sur la carte ci annexée) :</p> <p><b>ENGAGEMENT</b> de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conserver le caractère public et ouvert de ces itinéraires,</li> <li>- gérer et entretenir le parcours dont la commune est gestionnaire (<i>Sorlinette</i>) et à allouer les moyens nécessaires à la mise en place d'un balisage qualitatif et conforme au plan de balisage chaque hiver</li> <li>- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, auprès des acteurs concernés, pour garantir autant que faire se peut la bonne gestion des itinéraires <i>La Balme, la Panoramique et le col de la Croix-de-Fer</i> et la mise en place d'un balisage qualitatif et conforme au plan de balisage chaque hiver.</li> </ul> | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-48 | Institutions et vie politique | Demande de déclaration préalable de travaux (DP) déposée par la SCI EMMEL : désignation d'un conseiller municipal pour signer les documents et décisions d'urbanisme relatifs à cette demande  | <b>DESIGNATION et AUTORISATION</b> donnée à Monsieur BOUVET Jean-Yves pour signer tous documents et décisions d'urbanisme relatifs au dossier de demande de déclaration préalable de travaux (DP) déposée par la SCI EMMEL enregistrée sous le n°DP7328024R5015   | <b>09 POUR<br/>Votants : 09</b> |
| 2024-49 | Institutions et vie politique | Demande de restauration d'un chalet d'alpage et demande d'autorisation d'urbanisme déposées par Mr BAUDRAY Fabrice et instauration d'une servitude administrative de limitation d'usage : désignation d'un conseiller municipal pour signer les documents et décisions d'urbanisme relatifs à ces demandes et à l'instauration de servitude administrative | <b>DESIGNATION et AUTORISATION</b> donnée à Monsieur BOUVET Jean-Yves pour signer tous documents et décisions d'urbanisme relatifs au dossier de demande d'autorisations d'urbanisme déposées par Monsieur BAUDRAY Fabrice pour la restauration d'un chalet d'alpage ainsi que l'arrêté municipal d'instauration de servitude administrative de limitation d'usage.   | <b>09 POUR<br/>Votants : 09</b> |

|         |                               |    |   |  |                                 |
|---------|-------------------------------|----|---|--|---------------------------------|
| 2024-50 | Domaine patrimoine            | et | Déclassement et désaffectation d'une partie du chemin communal situé entre les parcelles 791, 792 et 804 section F lieu-dit L'Eglise                                | <b>CONFIRMATION</b> de la désaffectation de cette partie de l'ancien chemin communal (située entre les parcelles 791, 792, 804 et 790 section F)<br><b>APPROBATION</b> du déclassement de cette partie de chemin en vue de son transfert dans le domaine privé de la Commune<br><b>APPROBATION</b> de la vente d'environ 6 m <sup>2</sup> (partie jouxtant la parcelle 790 en rose sur le plan annexé) aux consorts Vachon, propriétaires de la parcelle F790 : superficie à déterminer après la réalisation d'un plan de division définitif<br><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier. | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-51 | Domaine patrimoine            | et | Autorisation de principe pour la vente d'une partie du chemin communal déclassé et désaffecté (6 m <sup>2</sup> environ) à la Copropriété Les Sorbiers              | <b>APPROBATION</b> de la vente d'une partie du chemin désaffecté. Un document d'arpentage doit être réalisé sur demande et à la charge des demandeurs (Copropriété Les Sorbiers)<br><b>FIXATION</b> du prix de vente à 60 € le m <sup>2</sup> . Les frais notariés et autres sont à la charge des demandeurs<br><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour réaliser et signer tous documents s'y afférents.   | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-52 | Urbanisme                     |    | Rapport triennal sur l'artificialisation des sols (2021-2023)   | <b>APPROBATION</b> du rapport triennal sur l'artificialisation des sols portant sur la période 2011-2021 et 2021-2023  | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-53 | Commande publique             |    | Présentation du rapport d'activités de la SAMSO – exercice 2022/2023, délégataire du service public remontées mécaniques et domaine skiable de Saint Sorlin d'Arves | Après examen du rapport, le conseil municipal prend acte de la lecture et transmission du rapport d'activités de la SAMSO pour l'exercice 2022/2023.   | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-54 | Fonction publique             |    | Instauration du régime indemnitaire des agents de la filière Police Municipale  | <b>APPROBATION</b> d'instaurer l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement composée d'une part fixe et d'une part variable pour le cadre d'emplois des agents de police municipale  | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
|         |                               |    | Restauration ambulante sur la commune   | <b>SOLLICITATION</b> du service juridique d'AGATE avant décision   | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-55 | Institutions et vie politique | et | Autorisation du Maire pour régulariser les documents d'assurance relatifs à l'évaluation des dommages et indemnité du sinistre                                      | <b>AUTORISATION</b> de Monsieur le Maire pour régulariser et signer les documents d'assurance relatifs à l'évaluation des dommages et indemnité du sinistre (crues novembre et décembre 2023)  | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |

A Saint Sorlin d'Arves, le 10/10/2024  
Le Maire, Fabrice BAUDRAY



Publié et affiché le 10/10/2024